

Juillet 2017



L'UNSa dénonce les changements incessants de stratégie et de gouvernance auxquels tous les salariés ont été confrontés. Cela dure depuis 4 ans !

Septembre 2017



L'UNSa a relevé une accélération des changements sans respecter les instances représentatives, notamment sur le B2B. M. Armando PEREIRA actionnaire devenu Directeur opérationnel est à la manœuvre.

Novembre 2017



Depuis la chute boursière de novembre, nos actionnaires envisagent, sous la pression des marchés et des banques, des solutions qui impacteront nos conditions de travail et de nos emplois.

La vente des pylônes, l'externalisation de la voix internationale en sont des exemples. Ces deux projets vont à l'encontre des orientations stratégiques qui prévoyait notamment la maîtrise de son réseau en propre. La modification annoncée en janvier de la structure Altice Groupe, nous laisse penser que d'autres projets sont en préparation.

Décembre 2017



Face à ces évolutions l'UNSa demande depuis le mois d'octobre des négociations pour sécuriser nos emplois et préserver nos conditions de travail largement impactées par le PDV réalisé en 2017.

Le départ de 5000 salariés a accentué la désorganisation dans de nombreuses Directions avec des sous-effectifs qui ont accru la pression et le stress sur les Managers comme sur les Salariés. La Direction s'était engagée à présenter un Livre 2 bis pour nous assurer que tous les salariés non partis et dont le poste était supprimé soient reclassés conformément à l'accord. De même, le livre 2 prévoyait que les outils devaient être mis en place, on en est loin !

Aujourd'hui



Face au déni de nos actionnaires, l'UNSa est montée au créneau pour faire respecter les accords signés et en particulier celui du New Deal.

Face à la volonté de l'UNSa à mener une action en justice soutenant le CEE, la Direction a accepté d'ouvrir des négociations qui ont débuté le Mardi 13 Mars 2018.

LES NÉGOCIATIONS PORTENT SUR LE MAINTIEN DE L'EMPLOI, L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES

**L'UNSa SERA TOUJOURS EN 1^{ère} LIGNE
POUR LA DÉFENSE DE VOS INTÉRÊTS**

Choisir l'UNSa, c'est Agir !



@UnsaCom



UnsaCom



www.unsacom.org



Choisir l'UNSa, c'est Agir !

Bulletin d'adhésion UNSa COM 2018

A compléter avec un ordinateur, ou manuscrit en MAJUSCULES d'imprimerie.
A envoyer signé et accompagné d'un RIB à l'adresse ci-dessous.

UNSa COM – Campus SFR - Local syndical C1001
12 rue Jean-Philippe RAMEAU
CS 80001
93634 LA PLAINE SAINT-DENIS



INFORMATIONS ADHERENT

Nom : Civilité : Mme M.
 Prénom : Date de naissance :
 Adresse personnelle :
 Code Postal : Ville :
 Tél. mobile professionnel : Tél. mobile personnel :
 Tél. fixe professionnel : Tél. fixe personnel :
 Courriel principal : réception infos UNSA
 Courriel secondaire :
 Entreprise : SFR SFR SC SRR Completel SFR Business Distribution
 Numericable Autre :
 Lieu de travail :
 Classification * : A B C D E F G * voir entête du bulletin de paie
 Emploi * :
 Ancien syndicat :
 Mandat actuel : Depuis : Périètre :

INFORMATIONS SUR LA COTISATION

BAREME DE COTISATION UNSa COM

| Repère de classification | Cotisation trimestrielle | Cotisation semestrielle | Cotisation annuelle | Coût réel (après déduction d'impôt) | Le paiement en plusieurs fois est possible uniquement par prélèvement automatique Remplir la demande de prélèvement automatique ci-dessous |
|--------------------------|--------------------------|-------------------------|---------------------|-------------------------------------|---|
| A | 13,50€ | 27€ | 54€ | 18€ | |
| B | 15,00€ | 30€ | 60€ | 20€ | |
| C | 16,50€ | 33€ | 66€ | 22€ | |
| D | 19,50€ | 39€ | 78€ | 26€ | |
| E | 27,00€ | 54€ | 108€ | 36€ | |
| F | 34,50€ | 69€ | 138€ | 46€ | |
| G | 46,50€ | 93€ | 186€ | 63€ | |

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction de 66% de votre cotisation, du montant de l'impôt que vous aurez à payer.

Choix de la fréquence de prélèvement : Trimestrielle Semestrielle Annuelle
 Je n'accepte pas d'être mis en relation avec le contact local UNSa COM :

| | |
|---|-----------------------------------|
| AUTORISATION DE PRELEVEMENT - IBAN | NUMERO NATIONAL D'EMETTEUR |
| J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier. | 510694 |

IBAN :

BIC :

Signature :

A le

Vos Contacts

- PASCALE FICHAUT (DSC SFR) 06 22 84 40 65
- OLIVIER CHAPEAU (DSCA SFR) 06 28 09 81 78
- HOCINE HAKKI (DSCA SFR) 06 03 79 70 87
- PATRICK ALPOIM (DSC NUMERICABLE) 06 98 08 38 69
- CHRISTOPHE GHEYSEN (DS COMPLETEL) 06 29 70 47 34
- KADER CHOUKRANE (COORD GROUPE) 06 28 09 89 40